

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 7 juillet 2021 à 15 :30 heures.

**RÉSOLUTION
2021-07-134**

OBJET : Processus de consultation écrite – Projet de règlement #21-02 – Règlement amendant le Schéma d'aménagement et de développement 2005 afin, notamment, de modifier les aires d'affectation relative à la Place Rosemère et à l'ancien site du golf de Rosemère – Ville de Rosemère – Arrêté ministériel #2020-074 du 2 octobre 2020

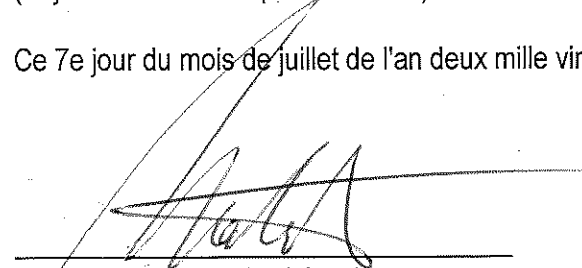
Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville choisissent un processus de consultation publique en présentiel après avoir reçu les avis préliminaires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 7^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-et-un.



Kamal El-Batal, DBA., Adm. A
Directeur général et secrétaire-trésorier

